

info.gouv.fr

Le site officiel du Gouvernement



Questionnaire



- Aidez-nous à améliorer le site info.gouv.fr -
[participez à notre étude](#) 

Ce qui change en octobre 2026



Publié hier à 11:34, modifié aujourd'hui à 08:33

Protections menstruelles, Mon bilan prévention ou encore Mon soutien psy... Voici ce qui change en octobre 2026.

**Ce qui change
en octobre
2026**

Protections menstruelles

Pour lutter contre la précarité menstruelle, **certaines cups et culottes menstruelles sont remboursées par l'Assurance maladie** à partir du 1er octobre.

Cette prise en charge concerne **les personnes assurées menstruées de moins de 26 ans** et les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S).

Elle est **limitée à deux produits éligibles par an**, délivrés en pharmacie.

Pour en savoir plus : Précarité menstruelle : prise en charge des protections périodiques réutilisables par l'Assurance maladie 

Mon bilan prévention

À compter du 1er octobre, **les masseurs-kinésithérapeutes** rejoignent la liste des professionnels de santé habilités à réaliser « Mon bilan prévention ».

Ce dispositif permet de bénéficier **d'un rendez-vous médical centré sur la prévention**, pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie, **à plusieurs moments importants de la vie** (entre 18 et 25 ans, entre 45 et 50 ans, entre 60 et 65 ans, entre 70 et 75 ans).

Pour en savoir plus : Mon bilan prévention par les masseurs-kinésithérapeutes, un temps d'échange dédié à la prévention 

Mon soutien psy

Le tiers payant est généralisé  pour les séances réalisées dans le cadre du dispositif Mon soutien psy à partir du 1er octobre.

Concrètement, les patients **n'auront plus à avancer la part du coût de la séance** prise en charge par l'Assurance maladie. Le tiers payant était jusqu'à présent réservé à certaines catégories de patients.

Pour en savoir plus : Remboursement de séances chez le psychologue : dispositif Mon soutien psy 

Franchises médicales

Le **plafond annuel cumulé des franchises médicales** et des participations forfaitaires passe **de 100 à 140 euros** par assuré au 1er octobre 2026. 

Près de 18 millions de Français (mineurs, femmes enceintes, bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire) continuent de bénéficier d'une exonération.

Aides carburant

Le Gouvernement a annoncé, le 22 septembre 2026, **l'extension des dispositifs de soutien aux professionnels et aux Français** au quatrième trimestre 2026.

Le dispositif « grand rouleur » et la Prime carburant sont notamment étendus. Les guichets sectoriels sont prolongés.



Actualité · Énergie

Aides carburant 2026 : comment en bénéficier ?

Face à la hausse des coûts de l'énergie, l'État met en place plusieurs aides carburant pour accompagner les particuliers et les professionnels les plus touchés par la hausse des prix...

Publié le 13/05/2026



Partager la page



Actualité · [Citoyenneté](#) › [Vie quotidienne](#)

